

REGION BRETAGNE

n° 19_DOPEC_01

CONSEIL REGIONAL
19 et 20 décembre 2019
DELIBERATION

Evolution de la Carte des Formations Professionnelles Initiales sous statut scolaire pour la rentrée 2020

Le Conseil régional convoqué par son Président le 26 novembre 2019, s'est réuni le jeudi 19 décembre 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN (jusqu'à 18h30), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 18h10), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 16h30), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 19h15), Monsieur Philippe HERCOUËT (jusqu'à 19h), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 16h30), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND (à partir de 18h30), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN (jusqu'à 18h45), Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN (jusqu'à 18h10), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC (jusqu'à 15h50), Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 16h20 puis après 17h50), Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Claire GUINEMER à partir de 16h30), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 19h), Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 18h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame

Evelyne GAUTIER- LE BAIL à partir de 18h10), Monsieur Richard F (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT à partir de 16h30), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD à partir de 19h), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Madame Claudia ROUAUX jusqu'à 18h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC), Madame Lena LOUARN (pouvoir donné à Madame Anne PATAULT à partir de 18h45), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Madame Isabelle PELLERIN (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN à partir de 18h10), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD), Monsieur Bruno QUILLIVIC (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT à partir de 15h50), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT de 16h20 à 17h50), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Monsieur Pierre POULIQUEN), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Claire GUINEMER à partir de 16h30), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI à partir de 19h), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 18h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 9 décembre 2019 ;

Vu l'avis de la commission Education, formation et emploi en date du 11 décembre 2019 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Rassemblement National vote contre)

- **d'ARRETER**, pour la rentrée 2020, l'évolution de la carte régionale des formations professionnelles initiales sous statut scolaire (document joint).

- **de DELEGUER** à la commission permanente toute décision complémentaire relative à la carte des formations professionnelles pour la rentrée 2020 qui pourrait intervenir dans le cadre de l'instruction des recours.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2020

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
 Reçu en préfecture le 20/12/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20191219-19_DOPEC_01-DE

Domaine de formation	Niveau	Mesure	Diplôme	Etablissement	Nb années de formation	Observations
Agriculture - Horticulture - Paysage	III	Dédoublage de formation avec plafonnement de la capacité d'accueil du BTS production animale Mesure sous réserve de l'accord du Ministère dans le cadre de la procédure des "enjeux particuliers"	B TSA GESTION FORESTIERE	LYCEE TECHNOLOGIQUE AGRICOLE PRIVE LE NIVOT LOPÉREC	2	Les effectifs constatés pour les 2 spécialités du BTSA "gestion forestière" et "production animale" justifient l'ouverture de deux classes distinctes, avec un plafonnement de la capacité d'accueil pour ces deux BTSA. Cette mesure participe à conforter la spécialisation de l'établissement dans le domaine de la gestion forestière.
Agriculture - Horticulture - Paysage	V	Ouverture de formation	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION JANZE	2	Cette mesure favorise l'équilibre territorial de l'offre de formation et conforte l'accès à un premier niveau de qualification dans ces métiers. Elle participe également à répondre à la pression démographique sur le bassin rennais.
Art, Spectacles et Design	V	Ouverture de l'option "en décor" en complément de l'option "en siège" déjà existante à effectif constant (Priorité 4 (privé))	CAP TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN DECOR	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVE LA CROIX ROUGE BREST	1	L'ouverture de cette nouvelle option renforce l'attractivité d'une formation de "niche" dans le domaine des métiers d'art.
Bâtiment - Bois	IV	Ouverture d'un parcours mixte (1/2 division) : seconde sous statut scolaire uniquement (Priorité 1 (privé))	BAC PRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	LYCEE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL FREDERIC OZANAM SITE « ST-ETIENNE » CESSON-SÉVIGNÉ	1+2*	Cette ouverture en parcours mixte favorise l'équilibre territorial de l'offre entre l'est et l'ouest de la Bretagne.
Bâtiment - Bois	IV	Fermeture de formation (Priorité 1 (public))	BAC PRO TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS ŒUVRE	LYCEE LE BLAVET PONTIVY	3	Mesure de régularisation en lien avec la mise en œuvre d'un CAP Couvreur en parcours mixte votée l'an dernier dans le cadre des mesures d'adaptation de la carte des formations professionnelles initiales.
Commerce - Vente	III	Augmentation de capacité d'accueil d'une 1/2 division (Priorité 3 (privé))	BTS COMMERCE INTERNATIONAL A REFERENTIEL COMMUN EUROPEEN	LYCEE POLYVALENT PRIVE DES METIERS JEANNE D'ARC RENNES	2	Cette mesure consolide l'offre déjà existante, qui passe d'une 1/2 division à 1 division, participant ainsi à répondre à la pression importante sur ce diplôme sur le bassin rennais.
Commerce - Vente	IV	Ouverture de l'option B "prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale" par transformation d'une 1/2 division de l'option A "animation et gestion de l'espace commercial" déjà existante (Priorité 1 (privé)).	BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVE LE LIKES QUIMPER	3	Dans le cadre de la rénovation du bac pro "commerce" et du bac pro "vente" regroupés au sein d'un seul bac pro à 2 options, la mesure, proposée à effectif constant, permet d'opérer un rééquilibrage régional de l'offre entre les 2 options et favorise les possibilités de poursuite d'études en BTS.
Commerce - Vente	IV	Ouverture de l'option B "prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale" par transformation d'une 1/2 division de l'option A "animation et gestion de l'espace commercial" déjà existante (Priorité 1 (public))	BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE	LYCEE POLYVALENT FULGENCE BIENVENUE LOUDÉAC	3	Dans le cadre de la rénovation du bac pro "commerce" et du bac pro "vente" regroupés au sein d'un seul bac pro à 2 options, la mesure, proposée à effectif constant, permet d'opérer un rééquilibrage régional de l'offre entre les 2 options et favorise les possibilités de poursuite d'études en BTS.
Commerce - Vente	IV	Ouverture de formation	BAC PRO AGRICOLE TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION SPECIALITE PRODUITS ALIMENTAIRES	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVE DOMINIQUE SAVIO DINAN	3	Cette mesure renforce l'attractivité de l'offre de l'établissement en proposant une formation tertiaire et s'inscrit, en particulier, dans une perspective de poursuite d'étude en BTS "Négociation et digitalisation de la relation client".
Sanitaire et Social	V	Fermeture de formation (en contrepartie de l'ouverture du BAC PRO Technicien conseil vente en alimentation)	CAPA SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVE DOMINIQUE SAVIO DINAN	2	Contrepartie de l'ouverture du BAC PRO "Technicien conseil vente en alimentation spécialité produits alimentaires".
Commerce - Vente	IV	Fermeture de formation (Priorité 1 (public))	BAC PRO METIERS DU PRESSING	LYCEE JEAN MOULIN SAINT BRIEUC	3	Mesure de régularisation, en lien avec l'ouverture d'un CAP "métiers du pressing" à l'EREA de Rennes, votée l'an dernier dans le cadre des mesures d'adaptation de la carte des formations professionnelles initiales.

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2020

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
 Reçu en préfecture le 20/12/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20191219-19_DOPEC_01-DE

Domaine de formation	Niveau	Mesure	Diplôme	Etablissement	Nb années de formation	Observations
Communication et techniques graphiques	III	Ouverture de formation (1 division) (Priorité 6 (public))	BTS COMMUNICATION	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MOULIN CHATEAULIN	2	Cette ouverture permet de répondre à la pression importante sur ce diplôme et s'inscrit dans les priorités régionales en faveur du numérique compte tenu du volet "usage du numérique, digitalisation et RGPD" de cette formation.
Électricité - Électronique - Électrotechnique	III	Augmentation de la capacité d'accueil d'une 1/2 division en 2 ^{ème} année. (Priorité 1 (public))	BTS SYSTEMES NUMERIQUES OPTION B : ELECTRONIQUE ET COMMUNICATIONS	LYCEE CHAPTAL SAINT BRIEUC	2	Consolidation de l'offre diplômante, par transfert des moyens liés à la fermeture de la FCIL "usinage".
Structures métalliques - Travail des métaux	IV	Fermeture de formation liée à l'augmentation de la capacité d'accueil du BTS systèmes numériques option B électronique et communications (Priorité 1 (public))	FCIL USINAGE	LYCEE CHAPTAL SAINT BRIEUC	1	Fermeture de la FCIL qui rencontre des difficultés de recrutement (3 élèves en 2018 ; 6 élèves en 2019).
Environnement - Propreté - Sécurité	IV	Ouverture de formation (1/2 division) (Priorité 2 (public))	BAC PRO METIERS DE LA SECURITE	LYCEE PROFESSIONNEL CHARLES TILLON RENNES	3	Cette mesure favorise l'équilibre territorial de l'offre de formation entre l'est et l'ouest de la Bretagne dans le domaine de la sécurité.
Environnement - Propreté - Sécurité	IV	Ouverture de formation (1/2 division) (Priorité 2 (privé))	BAC PRO METIERS DE LA SECURITE	LYCEE POLYVALENT PRIVE DES METIERS JEAN-BAPTISTE LE TAILLANDIER SAINT AUBIN DU CORMIER	3	Cette mesure favorise l'équilibre territorial de l'offre de formation entre l'est et l'ouest de la Bretagne dans le domaine de la sécurité.
Hôtellerie - Restauration - Tourisme	III	Ouverture de l'option A "management d'unité de restauration" par transformation d'une 1/2 division de l'option B "management d'unité de production culinaire" à effectifs constants (Priorité 1 (public))	BTS MANAGEMENT EN HOTELLERIE-RESTAURATION OPTION A MANAGEMENT D'UNITE DE RESTAURATION	LYCEE PROFESSIONNEL LA CLOSERIE SAINT-QUAY-PORTRIEUX	2	Un ajustement de l'offre qui est motivé par la nécessaire complémentarité entre les 2 options A et B dans la mise en œuvre du BTS "Management en hôtellerie-restauration".
Hôtellerie - Restauration - Tourisme	III	Ouverture de l'option C "management d'unité d'hébergement" à effectifs constants sur les 3 options. (Priorité 1 (privé))	BTS MANAGEMENT EN HOTELLERIE-RESTAURATION OPTION C MANAGEMENT D'UNITE D'HEBERGEMENT	LYCEE POLYVALENT PRIVE DES METIERS LE PARACLET QUIMPER	2	Cette mesure permet un élargissement des possibilités de poursuite d'études dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.
Maintenance industrielle - Mécanique - Automatismes	IV	Ouverture de formation (1/2 division) (Priorité 5 (privé))	BAC PRO MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS	LYCEE POLYVALENT PRIVE DES METIERS LA MENNAIS PLOËRMEL	3	Cette ouverture s'inscrit en réponse aux besoins en emploi dans le domaine de la maintenance industrielle.
Électricité - Électronique - Électrotechnique	IV	Diminution de capacité d'accueil d'une 1/2 division (en contrepartie de l'ouverture du BAC PRO Maintenance des équipements industriels) (Priorité 5 (privé))	BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	LYCEE POLYVALENT PRIVE DES METIERS LA MENNAIS PLOËRMEL	3	Contrepartie de l'ouverture du BAC PRO "maintenance des équipements industriels".
Métiers de bouche	V	Ouverture de formation 1 an sur 2 (1/2 division) (Priorité 3 (public))	CAP PATISSIER	LYCEE PROFESSIONNEL - LYCEE DES METIERS LOUIS GUILLOUX RENNES	2	L'ouverture de ce CAP contribue à diversifier les voies d'accès au métier de pâtissier et participe à répondre à la pression démographique sur le bassin rennais.
Sanitaire et Social	V	Ouverture de formation (sous réserve de recrutement et de moyens)	MC5 AIDE A DOMICILE	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE ST JEAN BREVELAY	1	Cette nouvelle formation dans le domaine de l'aide à domicile répond à d'importants besoins en emplois dans ces métiers.
Sanitaire et Social	IV	Augmentation de capacité d'accueil d'une 1/2 division (Priorité 6 (privé))	BAC PRO SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE MARIE BALAVENNE SAINT-BRIEUC	3	Cette mesure participe à conforter l'offre de formation dans le domaine des services à la personne, en réponse à d'importants besoins en emplois dans ces métiers.
Soins personnels	IV	Ouverture de formation par transformation d'une division du CAP coiffure (Priorité 4 (public))	BAC PRO METIER DE LA COIFFURE	LYCEE PROFESSIONNEL - LYCEE DES METIERS MARIE LE FRANC LORIENT	3	Un nouveau diplôme proposé à compter de la rentrée 2020. Cette adaptation de l'offre de formation dans ce domaine répond aux besoins des professionnels.

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2020

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
 Reçu en préfecture le 20/12/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20191219-19_DOPEC_01-DE

Domaine de formation	Niveau	Mesure	Diplôme	Etablissement	Nb années de formation	Observations
Soins personnels	IV	Ouverture de formation par transformation d'une division du CAP coiffure (Priorité 1 (privé))	BAC PRO METIER DE LA COIFFURE	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE DES METIERS MONTBAREIL GUINGAMP	3	Un nouveau diplôme proposé à compter de la rentrée 2020. Cette adaptation de l'offre de formation dans ce domaine répond aux besoins des professionnels.
Soins personnels	IV	Ouverture de formation (1 division) (Priorité 1 (public))	BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	LYCEE PROFESSIONNEL ALPHONSE PELLE DOL-DE-BRETAGNE	3	Cette ouverture favorise une plus grande mixité filles/garçons au sein de l'établissement et participe à répondre à la pression démographique sur le bassin rennais.
Transports - Logistique	V	Ouverture d'une formation en parcours mixte (1 division sous statut scolaire en 1 ^{ère} année et 1/2 division sous statut scolaire en 2 ^{ème} année) (Priorité 5 (public))	CAP OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	LYCEE PROFESSIONNEL - LYCEE DES METIERS BEL AIR TINTÉNIAC	1+1*	Cette ouverture participe à répondre aux besoins en emplois dans le domaine de la logistique et à la pression démographique sur le bassin rennais.
Transports - Logistique	IV	Ouverture de formation (1 division) (Priorité 1 (public))	BAC PRO TRANSPORT	LYCEE PROFESSIONNEL - LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA HENNEBONT	3	Cette ouverture participe à répondre aux besoins des professionnels dans le domaine du transport-logistique.
Gestion - Administration - Finance - Informatique	IV	Fermeture de formation (1 division) en contrepartie de l'ouverture du BAC PRO Transport (Priorité 1 (public))	BAC PRO GESTION-ADMINISTRATION	LYCEE PROFESSIONNEL - LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA HENNEBONT	3	Contrepartie de l'ouverture du BAC PRO "Transport", en lien avec la directive nationale visant un recalibrage de l'offre de formation des BAC PRO "gestion administration".

* Projets mixtes (statut scolaire + apprentissage)

Mesures liées à la fermeture de l'EREA de Taden

Domaine de formation	Niveau	Mesure	Diplôme	Etablissement	Nb années de formation	Observations
Bâtiment - Bois	V	Transfert de formation lié à la fermeture de l'EREA de Taden	CAP MACON	LYCEE JEAN MONNET QUINTIN	2	Transfert au regard de la spécialisation du lycée d'accueil ainsi que de l'origine géographique des élèves.
Bâtiment - Bois	IV	Transfert de formation lié à la fermeture de l'EREA de Taden	CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES	LYCEE EUGENE FREYSSINET SAINT BRIEUC	2	Transfert au regard de la spécialisation du lycée d'accueil ainsi que de l'origine géographique des élèves.
Transports - Logistique	V	Transfert de formation lié à la fermeture de l'EREA de Taden	CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HOTEL-CAFE-RESTAURANT	LYCEE YVON BOURGES DINARD	2	Transfert au regard de la spécialisation du lycée d'accueil ainsi que de l'origine géographique des élèves.